

MAIRIE
01300 SAINT-GERMAIN-LES-PAROISSES

Le 20/02/2019

Objet : élaboration du PLU - réunion n°13 du 07 février 2019 - réunion avec les PPA avant arrêt du PLU

Participants : R. Castin (maire Saint-Germain), R. Imbert (maire de Colomieu), M. Riera (adjoint à Arboys), Mmes Trosselot et Bertino (DDT01), S. Antuns (SCoT CCBS), B. Jolivet (agence 01) et V. Biays (urbaniste).

Relevés des décisions et observation émises par les PPA :

- Ajouter sur les plans le Four classé à Meyrieux (parcelle 305)
- A Brognin : classer les parcelles 533 et 534 en Uv plutôt qu'en U.
- Dans le PADD : justifier la modération de la consommation d'espace (à comparer avec les chiffres de la décennie passée) + vérifier la cohérence entre la prospective de population et le nombre de logements.
- Comptabiliser l'extension sud de la zone Uep dans les extensions urbaines du SCoT.
- Capacité de mobilisation des bâtiments mutables estimée à 1 logement par an.
- L'estimatif du potentiel de logements, calculé sur la base de l'avant-projet de PLU, est trop important. Il est convenu de retirer la zone 1AU sous l'école. On expliquera dans le rapport de présentation que l'extension future (prochain PLU) sera réalisée sous l'école.
- OAP Brognin : prévoir deux accès indépendants.
- Le maire rappelle que les schémas AEP et ASS sont réalisés.

Vincent BIAYS

